



CONSEIL MUNICIPAL

du 30 Septembre 2026

COMPTES-RENDUS

des délégations

de Monsieur le Maire

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DELEGATION EN MATIERE D'ACTIONS EN JUSTICE

Conformément à la délibération n° 02-160426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière d'actions en justice :

Décision de désigner Maître Jean-Louis PERU, avocat :

- Aux fins de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un contentieux porté par la société BOUYGUES IMMOBILIER relatif à une demande de permis de construire pour la réalisation d'un ensemble immobilier de 63 logements collectifs sur un terrain situé avenue Roger Salengro.
- Aux fins de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un contentieux porté par le Préfet des Bouches du Rhône, ayant saisi le Tribunal en déféré, concernant la demande de permis de construire pour la réalisation d'un ensemble immobilier de 63 logements collectifs sur un terrain situé avenue Roger Salengro.
- Aux fins de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un contentieux porté par la SNC LNC BERENICE relatif à une demande de permis de construire d'un immeuble de 46 logements collectifs au 39-41 avenue de Verdun.

Décision de désigner Maître Benoit CAVIGLIOLI, avocat :

- Aux fins de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un contentieux porté par la SNC LNC PYRAMIDE PROMOTION, relatif à la délivrance d'un arrêté de permis modificatif concernant l'édification de l'ensemble d'habitations situé 75-95 impasse des Jujubiers.
- Aux fins de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un contentieux porté par Monsieur Joseph ONESIME relatif à une déclaration préalable pour l'installation d'un climatiseur au 8 rue Jean Mermoz.

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DELEGATION EN MATIERE DE MANDAT SPECIAL

Conformément à la délibération n° 02-160426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière de mandats spéciaux.

- Décision de prise en charge par la Ville des frais engagés par Monsieur François OTCHAKOVSKY-LAURENS, adjoint au Maire chargé de la Culture dans le cadre de son mandat spécial pour participer à l'Assemblée générale 2/2026 de *l'European Route of Ceramics* à Farenza, en Italie.

**COMPTE RENDU
DE L'EXERCICE DE DELEGATION EN MATIERE DE
TRANSACTION AVEC LES TIERS DANS LA LIMITE DE
1000 EUROS**

Conformément à la délibération n° 02-160426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière de transaction avec les tiers dans la limite de 1000 euros :

- Décision de mandater la somme de 500 euros afin de régler la franchise auprès de la compagnie d'assurance ALLIANZ, souscrite par Monsieur PAVERANI afin de réparer la clôture de sa propriété suite au sinistre du 4 novembre 2025.

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DELEGATION EN MATIERE DE DECISIONS DE MISE à DISPOSITION DE LOCAUX AUX ASSOCIATIONS

Conformément à la délibération n° 02-160426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière de mise à disposition de locaux aux associations.

Pour la direction de la Citoyenneté et des Solidarités

- **Énergie Solidaire 13** : mise à disposition, à titre précaire et révocable, de septembre 2026 à juin 2027, en période scolaire, de plusieurs locaux municipaux pour des activités de loisirs destinées aux seniors :
 - Espace Aubagne Seniors : les mardis de 9h00 à 17h30 (salle 1), de 9h00 à 17h00 (salle 2 et bureau ES13) et les jeudis de 14h00 à 15h00 (salle 2) ;
 - Maison de quartier « Le Lavoir » du Pin Vert : les mardis de 13h30 à 17h00 ;
 - Maison de quartier « Château Blanc » du Charrel : les mardis de 13h00 à 18h00 ;
 - Maison de quartier de La Tourtelle : les mardis de 13h00 à 18h00 ;
 - Salle LCR des Passons : les mardis de 13h00 à 18h00 ;
 - Salle rue du Jeu de Ballon : les lundis de 10h30 à 12h00 et les mardis de 13h30 à 17h00 ;
 - Maison de quartier Bernard Palissy : les jeudis de 13h30 à 17h00.
- **Mutualité Française Provence Alpes Côte d'Azur** : mise à disposition, à titre précaire et révocable, de la **salle Pagnol de la Maison de la Vie Associative**, le vendredi 25 septembre 2026, de 15h30 à 17h00, pour l'animation d'un atelier « Le Juste prix » destiné aux aidants.

Pour la direction Culture et Patrimoine - THEATRE

- Décisions et conventions de mise à disposition temporaire de locaux au profit de :
 - **Nomades Kultur** : manifestation « Les Nuits Flamencas », du 1er au 2 juillet 2026 ;
 - **U.T.L.** : manifestation « Mardis Scientifiques », le 20 novembre 2026 ;
 - **Compagnie Sombra** : résidence « Allégories du béton », du 15 au 17 septembre 2026 ;
 - **Les Acteurs de la Distillerie** : « 100 % Théâtre 2026 », du 19 au 27 juin 2026 ;
 - **Compagnie La Divergente** : occupation temporaire de locaux municipaux, du 25 au 29 août et du 8 au 11 septembre 2026.

Pour la direction du Développement Educatif

CENTRE DE LOISIRS DES ESPIILLIÈRES

- Décisions de conclure des conventions de mise à disposition du Centre de loisirs des Espillières au profit des associations et organismes suivants :
 - **Amicale des anciens sapeurs-pompiers d'Aubagne** : journée de convivialité, le 21 juin 2026 (annulée par l'association) ;
 - **2 CV Club Garlaban** : rencontre de 2 CV au pied du Garlaban, du 26 au 28 juin 2026 ;
 - **École privée Sainte-Marie** : accueil d'élèves, le 30 juin 2026 ;
 - **Scouts et Guides de France Aubagne Saint-Pierre** : rentrée associative, le 13 septembre 2026 ;
 - **Scouts et Guides de France Garlaban Aubagne** : rentrée du groupe Garlaban, le 26 septembre 2026 ;
 - **Groupe Français d'Éducation Nouvelle** : rencontres d'Éducation Nouvelle les 19 et 20 septembre 2026, 3 et 4 octobre 2026, 16 et 17 janvier 2027, 6 et 7 mars 2027, 5 et 6 juin 2027 et 19 juin 2027.

CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX À L'ESPACE ART ET JEUNESSE

Mise à disposition, à titre précaire et révocable, des locaux de l'Espace Art et Jeunesse au profit des associations suivantes :

- **Association REGARD** : salle de réunion, les lundis de 14h30 à 18h00, du 14 septembre 2026 au 28 juin 2027, en période scolaire, pour des ateliers de pratique de l'art plastique, **public de 25 ans et plus** ;
- **Cercle d'Échecs Aubagnais** : tisanerie, les mardis de 16h30 à 18h00, du 15 septembre 2026 au 29 juin 2027, en période scolaire, pour des ateliers d'apprentissage du jeu d'échecs, **public de 11 à 25 ans et plus** ;
- **Les Prods** : salle de réunion et salle de convivialité, les jeudis de 18h00 à 20h00, du 17 septembre 2026 au 24 juin 2027, en période scolaire, pour des ateliers de Club Vidéo, **public de 11 à 25 ans** ;
- **La Guilde Saint Georges** : salle de réunion, tisanerie et salle de convivialité, les lundis de 18h30 à 23h30, du 14 septembre 2026 au 28 juin 2027, en période scolaire, pour des ateliers de pratique de jeux de rôle collectifs ;
- **En Phase** : salle de spectacle, les lundis de 18h00 à 21h00, du 14 septembre 2026 au 28 juin 2027, en période scolaire, en accord avec la Direction de la Culture, pour des ateliers de pratique de danse Hip Hop, **public de 11 à 25 ans** ;
- **Les Prods** : salle de spectacle, ou à défaut salle de réunion, les mercredis de 18h00 à 20h00, du 16 septembre 2026 au 30 juin 2027, en période scolaire, en accord avec la Direction de la Culture, pour des ateliers de jeune comédien, **public de 11 à 25 ans** ;
- **Cooperation Planet** : salle informatique, les vendredis de 10h00 à 12h00, du 18 septembre 2026 au 2 juillet 2027, en période scolaire, pour des ateliers de pratique numérique, **public de 25 ans et plus** ;
- **Musicland** : salle de réunion et espace convivialité, les samedis de 9h00 à 13h00, du 19 septembre 2026 au 3 juillet 2027, en période scolaire, hors premiers samedis des vacances, pour des ateliers de pratique musicale, **public de 11 à 25 ans et plus**.

Pour la direction des Sports**CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX ET D'INSTALLATIONS SPORTIVES
– SAISON 2026-2027**

- Décisions de conclure des conventions de mise à disposition de locaux et d'installations sportives, à titre précaire et révocable, pour y développer les activités respectives des associations au titre de la saison 2026-2027, au profit des associations suivantes :
 - Garlaban Arts Martiaux ;
 - Énergie Solidaire 13 ;
 - Association Sportive des Municipaux d'Aubagne en Provence ;
 - Boxe All Styles Academy ;
 - Office Municipal des Sports Aubagnais ;
 - Amicale Lou Garlaban ;
 - Marche Nordique Aubagne Garlaban ;
 - Bozendo Aubagne ;
 - Athlétique Marathon Club Aubagne ;
 - Le Lièvre et la Tortue ;
 - Escrime Sport et Loisir ;
 - Escalade Club Aubagnais ;
 - Struggle and Submission 4 JiuJitsu ;
 - Les Vétérans de la Balle ;
 - Aubagne Tennis de Table ;
 - Cheng Wu Dao ;
 - Aubagne Gym ;
 - CAMSP du Centre Hospitalier d'Aubagne ;
 - Association Gymnastique Volontaire Aubagne ;
 - Aïkido Aubagne ;
 - Pays d'Aubagne Handball Agglomération ;
 - Sporting Club de Beaudinard ;
 - Rugby Club Aubagnais ;
 - Art Défense Karaté ;
 - Aubagne Garlaban Basket ;
 - Amicale Sportive Garlaban ;
 - Aqu'Artist Aubagne ;
 - Aubagne Natation ;
 - Comité départemental de spéléologie et de descente de canyon des Bouches-du-Rhône ;
 - Elite Performance ;
 - Gymnastique d'Entretien Adultes ;
 - Fit'TREIZE en Forme ;
 - Backstage ;
 - Wu Wei ;
 - Club Alpin Français du Garlaban en Provence.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX – SAISON 2026/2027

- **Sporting Club Aubagne Air Bel** : mise à disposition de locaux destinés au fonctionnement de l'association, à titre précaire et révocable ;
- **Judo Club Aubagne École Mazzi 8e Dan** : occupation régulière de locaux municipaux.



CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX DESTINÉS À UN CLUB HOUSE

- **Rugby Club Aubagnais** : mise à disposition de locaux destinés au club house, au titre de la saison 2026-2027.

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DELEGATION EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS ET D'ACCORDS-CADRES

Conformément à la délibération n° 02-160426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière de décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget quel que soit leur montant.

Pour la direction Culture et Patrimoine - THEATRE

Contrats de cession :

- Décision et contrat de cession « Association Tandem », spectacle « Tessina », le 30/05/26 pour un montant de 707,74 €,
- Décision et contrat de cession « Compagnie la Place aux Etoiles », spectacle « Etoile » les 17 & 18 février 2027 pour un montant de 4 371.72 €,
- Décision et contrat de cession « Compagnie Activista del Tango », spectacle « Last Birds », le 07 avril 2027 pour un montant de 5 754.16 €,
- Décision et contrat de cession « Compagnie Sombra », spectacle « Allégories du béton », le 09 février 2027 pour un montant de 3 650.80 €,
- Décision et contrat de cession « Bretzel », spectacle « Comment internet m'a colonisé.e », le 19 février 2027 pour un montant de 2 502.60€,
- Décision et contrat de cession « Association Emeraude », spectacle « This is bird ».

Contrats de coréalisation :

- Décision et contrat de coréalisation « Philippe Delmas Organisation », spectacle « Rédouanne Harjane », le 07 novembre 2026 – Sans montant.
- Décision et contrat de coréalisation « Association Flora Evènements », spectacle « Frenchy », le 08 octobre 2026 – Sans montant,
- Décision et contrat de coréalisation « Le Conte en Scène », spectacle « Carte blanche à Agathe Cotto », le 10 avril 2027 – Sans montant.
- Décision et contrat de coréalisation « Quatuor Ariane », spectacle « Eau chaude à tous les étages », le 07 novembre 2026 – Sans montant,

Avenants :

- Décision, contrat de cession et avenant au contrat de cession « Compagnie du jour au lendemain », spectacle, « Thélonius et Lola », les 24 & 25 mars 2027 pour un montant de 4 679.12 €,

Pour la direction du Développement Educatif

MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE

- **Association EN PHASE** : atelier de danse Hip Hop à l'Espace Art et Jeunesse
 - Montant : 4.800 € T.T.C
 - Début du marché : du 14 septembre 2026 au 28 juin 2027
 - Durée du marché : 9 mois
- **Association LES PRODS** : atelier de jeune comédien à l'Espace Art et Jeunesse
 - Montant : 2.480 € T.T.C
 - Début du marché : du 16 septembre 2026 au 30 juin 2027
 - Durée du marché : 9 mois

Pour la direction de la Commande Publique

APPELS D'OFFRES OUVERTS

- **ENTRETIEN ET REPARATION DU PARC VEHICULES VL, VU ET PL LA DE VILLE D'AUBAGNE**

LOT 01 : Entretien, réparation et remorquage des véhicules < 3,5T

- Attributaire : GARLABAN AUTOMOBILE
- Durée du marché : 12 mois reconductible 3 fois
- Date de notification : 04/06/2026
- Montant maximum annuel : 90 000.00€ HT

- **ENTRETIEN ET REPARATION DU PARC VEHICULES VL, VU ET PL LA DE VILLE D'AUBAGNE**

LOT 02 : Entretien et réparation des véhicules > 3,5T

- Attributaire : GROUPE CORA
- Durée du marché : 12 mois reconductible 3 fois
- Date de notification : 04/06/2026
- Montant maximum annuel : 25 000.00€ HT

- **FOURNITURE, LIVRAISON, MONTAGE ET INSTALLATION DE MOBILIERS POUR LE POLE EDUCATIF DES PASSONS**

LOT 01 : Mobilier scolaire périscolaire et loisirs maternelle et élémentaire

- Attributaire : MANUTAN COLLECTIVITES
- Durée du marché : Livraison du mobilier
- Date de notification : 08/06/2026
- Montant du marché : 133 292,11€ HT

LOT 02 : Mobilier de restauration

- Attributaire : DENIS PAPIN COLLECTIVITES
- Durée du marché : Livraison du mobilier
- Date de notification : 08/06/2026
- Montant du marché : 16 828,05€ HT

LOT 03 : Mobilier de motricité, lits barquettes

- Attributaire : MANUTAN COLLECTIVITES
- Durée du marché : Livraison du mobilier

- Date de notification : 08/06/2026
- Montant du marché : 19 638,86€ HT

LOT 04 : Mobilier pliable et chariots. Mobilier de bureau scolaire, périscolaire, armoires, rangements et bureau psychologue

- Attributaire : MANUTAN COLLECTIVITES
- Durée du marché : Livraison du mobilier
- Date de notification : 08/06/2026
- Montant du marché : 18 541,59€ HT

LOT 05 : Mobilier pour BCD

- Attributaire : KIDEA INTERNATIONAL
- Durée du marché : Livraison du mobilier
- Date de notification : 08/06/2026
- Montant du marché : 34 675,94€ HT

● **PRESTATION DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE DES INSTALLATIONS ET DES MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES DE LA VILLE D'AUBAGNE**

- Attributaire : AMGS
- Durée du marché : 12 mois reconductible 3 fois
- Date de notification : 04/06/2026
- Montant maximum annuel : 250 000.00€ HT

● **MAINTENANCE ET TRAVAUX D'EXTENSION DES RESEAUX INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE DE LA VILLE D'AUBAGNE**

- Attributaire : TNT
- Durée du marché : 12 mois reconductible 3 fois
- Date de notification : 30/06/2026
- Montant maximum annuel : 200 000.00€ HT

MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE

● **A.C FOURNITURE DE MOBILIER SCOLAIRE POUR LES ECOLES DE LA VILLE D'AUBAGNE**

- Attributaire : DENIS PAPIN COLLECTIVITES
- Durée du marché : 12 mois reconductible 3 fois
- Date de notification : 04/06/2026
- Montant maximum annuel : 52 000.00€ HT

● **FOURNITURE DE BUREAU ET DE CONSOMMABLES D'IMPRESSION POUR LES SERVICES DE LA VILLE D'AUBAGNE**

LOT 01 : Fournitures de bureau

- Attributaire : LACOSTE
- Durée du marché : 12 mois reconductible 3 fois
- Date de notification : 17/06/2026
- Montant maximum annuel : 25 000.00€ HT

LOT 02 : Consommables d'impression

- Attributaire : TG INFORMATIQUE
- Durée du marché : 12 mois reconductible 3 fois
- Date de notification : 17/06/2026
- Montant maximum annuel : 10 000.00€ HT

● **MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE COUPOLE PISCINE A. BERNARD**

- Attributaire : BC MAINTENANCE
- Durée du marché : 12 mois reconductible 3 fois
- Date de notification : 22/07/2026
- Montant maximum annuel : 12 000.00€ HT

MARCHES SANS PUBLICITE SANS MISE EN CONCURRENCE

● **FOURNITURE D'UN REGARNISSEUR**

- Attributaire : PAGES MOTOCULTURE
- Durée du marché : Livraison
- Date de notification : 22/05/2026
- Montant du marché : 20 244,00€ HT

● **REPRESENTATION D'UN SPECTACLE POUR LE BAL DU 14 JUILLET 2026**

- Attributaire : ASPROD
- Durée du marché : Fin réalisation de la prestation
- Date de notification : 18/06/2026
- Montant du marché : 6 250,00€ HT

● **FOURNITURE MATERIEL INFORMATIQUE ET LICENCES RECONDITIONNES**

- Attributaire : REELIT
- Durée du marché : 12 mois
- Date de notification : 26/06/2026
- Montant maximum du marché : 38 400,00€ HT

● **FOURNITURE MATERIEL SON**

- Attributaire : PAN POT
- Durée du marché : Livraison
- Date de notification : 08/07/2026
- Montant du marché : 13 661,12€ HT

● **MOE VOUTE MERLANCON**

- Attributaire : AXIOLIS
- Durée du marché : Fin réalisation de la prestation
- Date de notification : 13/07/2026
- Montant du marché : 16 800,00€ HT

● **CONTRAT DE SERVICE D'UTILISATION DU PROGICIEL MARCO EN MODE SAAS**

- Attributaire : AGYSOFT
- Durée du marché : 36 mois
- Date de notification : 04/09/2026
- Montant annuel du marché : 10 529,00€ HT

● **TRAVAUX DE RESTAURATION DU TABLEAU « EMMAUS »**

- Attributaire : AMOROS VALDEIS
- Durée du marché : Fin réalisation de la prestation
- Date de notification : 24/07/2026
- Montant du marché : 11 872,00€ HT

AVENANTS

- **Avenant n°3 du Marché 240202 – Fourniture de matériels et produits d'entretien - Lot 02 Matériels et produits d'hygiène** – Ajout d'une référence au BPU – **Sans incidence financière - notifié le 09/06/2026**
- **Avenant n°1 du Marché 26080 – Travaux de réparation et de mise en conformité de la signalisation tricolore, radars, panneaux lumineux** – Prolongation de la durée du contrat de 03 mois – **Sans incidence financière - notifié le 04/06/2026**
- **Avenant n°2 du Marché 26080 – Maintenance des équipements de sécurité incendie - Lot 02 Maintenance des équipements de 1ère intervention** – Ajout de 2 extincteurs pour la réserve communale – **Sans incidence financière - notifié le 12/06/2026**
- **Avenant n°1 du Marché 240807 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 07 Menuiseries intérieures Bois** – Modification de la date de réception des travaux fixée au 16/11/2026 – **Sans incidence financière - notifié le 22/06/2026**
- **Avenant n°2 du Marché 240803 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 03 Traitement des façades** – Modification de la date de réception des travaux fixée au 16/11/2026 – **Sans incidence financière - notifié le 22/06/2026**
- **Avenant n°3 du Marché 240802 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 02 Etanchéité** – Modification de la date de réception des travaux fixée au 16/11/2026 – **Sans incidence financière - notifié le 22/06/2026**
- **Avenant n°3 du Marché 240801 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 01 Gros Œuvre** – Modification de la date de réception des travaux fixée au 16/11/2026 – **Sans incidence financière - notifié le 22/06/2026**
- **Avenant n°3 du Marché 240816 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 16 Espaces verts** – Modification de la date de réception des travaux fixée au 16/11/2026 – **Sans incidence financière - notifié le 22/06/2026**
- **Avenant n°2 du Marché 240814 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 14 Plomberie** – Modification de la date de réception des travaux fixée au 16/11/2026 – **Sans incidence financière - notifié le 22/06/2026**
- **Avenant n°3 du Marché 240813 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 13 CVC** – Modification de la date de réception des travaux fixée au 16/11/2026 – **Sans incidence financière - notifié le 22/06/2026**
- **Avenant n°2 du Marché 240817 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 17 Equipements de cuisine** – Modification de la date de réception des travaux fixée au 16/11/2026 – **Sans incidence financière - notifié le 22/06/2026**
- **Avenant n°1 du Marché 25902 – Fourniture de denrées alimentaires pour St Vincent - Lot 02 Produits surgelés** – Modification de la formule et des indices de révision des prix – **Sans incidence financière - notifié le 25/06/2026**
- **Avenant n°11 du Marché 17A03 – Marché global de performance de conception, exploitation et maintenance des installations d'éclairage** – Nouvelle répartition financière du poste G3 et rappel de la modification de la répartition du poste G4 – **Sans incidence financière - notifié le 26/06/2026**
- **Avenant n°2 du Marché 240804 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 04 Menuiseries extérieures bois alu** – Travaux supplémentaires avec ajout de système anti pince doigts – **Avec incidence financière de +3 870€ HT - notifié le 29/06/2026**
- **Avenant n°4 du Marché 240816 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 16 Espaces Verts** – Travaux supplémentaires avec ajout de jeux d'enfants et optimisation avec réduction des travaux de terrassement... – **Avec incidence financière de -2912.22€ HT - notifié le 29/06/2026**
- **Avenant n°4 du Marché 240813 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 13 CVC** – Travaux d'optimisation de la ventilation en zone cuisine – **Avec incidence financière de -2507.62€ HT - notifié le 29/06/2026**

- **Avenant n°3 du Marché 240803 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 03 Traitement des façades** – Modification de travaux ajout sur la structure du garde-corps de la cour R+1 – **Avec incidence financière de + 15090.16€ HT - notifié le 29/06/2026**
- **Avenant n°4 du Marché 232021 – Réalisation de l'école provisoire des Passons - Bâtiments modulaires** – Prolongation de la durée de location des modulaires d'Août 2026 à Février 2027 – **Avec incidence financière de + 83156.70€ HT - notifié le 29/06/2026**
- **Avenant n°1 du Marché 25903 – Fourniture de denrées alimentaires pour St Vincent - Lot 03 BOF et charcuterie** – Modification de l'indice de révision des prix (série arrêtée) – **Sans incidence financière - notifié le 02/07/2026**
- **Avenant n°1 du Marché 25904 – Fourniture de denrées alimentaires pour St Vincent - Lot 04 Epicerie, conserves et divers** – Modification de l'indice de révision des prix (série arrêtée) – **Sans incidence financière - notifié le 02/07/2026**
- **Avenant n°1 du Marché 22401 – Contrôles périodiques réglementaires et techniques - Lot 01 contrôle et vérifications périodiques** – Prolongation de la durée du contrat jusqu'au 31/10/2026 – **Sans incidence financière - notifié le 06/07/2026**
- **Avenant n°1 du Marché 22402 – Contrôles périodiques réglementaires et techniques - Lot 02 Contrôles techniques** – Prolongation de la durée du contrat jusqu'au 31/10/2026 – **Sans incidence financière - notifié le 06/07/2026**
- **Avenant n°4 du Marché 240815 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 15 V.R.D** – Modification de la date de réception des travaux fixée au 16/11/2026 – **Sans incidence financière - notifié le 08/07/2026**
- **Avenant n°2 du Marché 240808 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 08 Revêtements des sols et faïence** – Modification de la date de réception des travaux fixée au 16/11/2026 – **Sans incidence financière - notifié le 08/07/2026**
- **Avenant n°3 du Marché 240805 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 05 Métallerie** – Modification de la date de réception des travaux fixée au 16/11/2026 – **Sans incidence financière - notifié le 08/07/2026**
- **Avenant n°2 du Marché 240804 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 04 Menuiserie extérieures bois alu** – Modification de la date de réception des travaux fixée au 16/11/2026 – **Sans incidence financière - notifié le 08/07/2026**
- **Avenant n°3 du Marché 240806 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 06 Cloisons et faux plafonds** – Modification de la date de réception des travaux fixée au 16/11/2026 – **Sans incidence financière - notifié le 20/07/2026**
- **Avenant n°2 du Marché 240810 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 10 Peinture** – Dépose et installation de fresque céramique dans le nouveau hall – **Avec incidence financière de +1164.40€ HT - notifié le 20/07/2026**
- **Avenant n°3 du Marché 240810 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 10 Peinture** – Modification de la date de réception des travaux fixée au 16/11/2026 – **Sans incidence financière - notifié le 20/07/2026**
- **Avenant n°1 du Marché 251709 – AC Travaux de rénovation et d'entretien du patrimoine - Lot 09 CVC Plomberie** – Correction et mise à jour des doublons des codes articles du BPU – **Sans incidence financière - notifié le 15/07/2026**
- **Avenant n°2 du Marché 26042 – Maintenance des équipements de sécurité incendie - Lot 02 Maintenance des équipements de 1ère intervention** – Intégration de prix complémentaires au BPU – **Sans incidence financière - notifié le 16/07/2026**
- **Avenant n°2 du Marché 25340 – Abonnement et maintenance des progiciels ARPEGE DIFFUSION, CONCERTO PLUS et ESPACE CITOYENS** – Ajout de la maintenance de l'interface prélèvement SEPA – **Avec incidence financière de +150€ HT - notifié le 15/07/2026**

- **Avenant n°4 du Marché 2231 – MOE pour la construction du Pôle Educatif des Passons – Prolongation de la mission et Etudes complémentaires – Avec incidence financière de +148 192.50€ HT - notifié le 30/07/2026**
- **Avenant n°1 du Marché 232026 – Maintenance des matériels et installations de froid-cuisson de St Vincent – Augmentation du montant maximum de la 3ème année du contrat pour faire face aux réparations imprévues – Avec incidence financière de +2000€ HT - notifié le 07/08/2026**
- **Avenant n°5 du Marché 240813 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 13 CVC – Travaux d'ajout d'une tourelle de désenfumage mécanique dans le Hall élémentaire – Avec incidence financière de +6991.50€ HT - notifié le 12/08/2026**
- **Avenant n°3 du Marché 240808 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 08 Revêtements de sols et faïence – Modification des siphons – Avec incidence financière de +4905.60€ HT - notifié le 12/08/2026**
- **Avenant n°3 du Marché 240814 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 14 Plomberie – Adaptations techniques suite aux modifications des siphons – Avec incidence financière de +3967.58€ HT - notifié le 13/08/2026**
- **Avenant n°3 du Marché 240814 – CSPS Construction Pôle Educatif des Passons – Prolongation de la mission CSPS – Avec incidence financière de +1080€ HT - notifié le 14/08/2026**
- **Avenant n°4 du Marché 240801 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 01 Gros Œuvre – Adaptations techniques suite aux modifications des réservations murales et de la gaine de désenfumage – Avec incidence financière de +10739.90€ HT - notifié le 24/08/2026**
- **Avenant n°4 du Marché 240802 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 02 Etanchéité – Adaptation technique pour la mise en place d'un désenfumage mécanique + remplacement de gravillons par une couche drainante et chape béton dans la cour R+1 – Avec incidence financière de +35623.25€ HT - notifié le 31/08/2026**
- **Avenant n°4 du Marché 240804 – Construction Pôle Educatif des Passons - Lot 04 Menuiserie extérieures Bois Alu – Travaux supplémentaires des façades et de l'ensemble menuisé – Avec incidence financière de +25848.50€ HT - notifié le 10/09/2026**
- **Avenant n°2 du Marché 25912 – Mise en conformité de la chaufferie et extension du réseau de chaleur urbain avec raccordement de la piscine Alain Bernard Lot 2 – Adaptation technique pour le remplacement de l'alimentation en eau froide en chaufferie, mise en place de compteur, mise en place d'une vanne deux voies. – Avec incidence financière de +10791.16€ HT - notifié le 10/09/2026**
- **Avenant n°1 du Marché 26352 – Fourniture, livraison, montage et installation de mobiliers pour le pôle éducatif des Passons Lot 02 : Mobilier de restauration – Optimisation de l'agencement en réorganisant la taille des tables pour une meilleure utilisation de la surface – Avec incidence financière de +407.39€ HT - notifié le 10/09/2026**

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DÉLÉGATION EN MATIÈRE DE DÉCISIONS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS

Conformément à la délibération n° 02-160426 du Conseil Municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de l'exercice de sa délégation en matière de décisions concernant les demandes à tout organisme financeur d'attribution de subventions.

- **Décision relative à la demande de fonds de concours exceptionnel auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence pour plusieurs opérations d'investissement de la Ville d'Aubagne :**

La Ville d'Aubagne poursuit une politique active d'investissement visant à préserver et valoriser son patrimoine communal, améliorer la qualité des services publics, renforcer la sécurité et accompagner la transition écologique du territoire.

Dans ce cadre, elle souhaite bénéficier du fonds de concours exceptionnel mis en place par la Métropole Aix-Marseille-Provence afin de soutenir les projets d'investissement des communes ayant fait l'objet d'un mandatement sur les exercices 2025-2026.

Afin de contribuer au financement de ces opérations, il est décidé de solliciter auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence un fonds de concours exceptionnel d'un montant total de 946 521 €, réparti comme suit : 475 000 € pour l'acquisition de la Villa Barthélémy, soit 40 % des dépenses prévisionnelles ; 141 156 € pour la rénovation énergétique de l'éclairage public, soit 20 % ; 177 058 € pour la rénovation des équipements sportifs, notamment les vestiaires du gymnase Serge MESONES et les courts du Tennis Club Aubagnais, soit 20 % ; 60 000 € pour la rénovation de l'école maternelle La Garenne, soit 20 % ; 87 500 € pour l'extension de la vidéoprotection par le déploiement de 25 caméras sur divers sites, soit 35 % ; et 5 807 € pour l'aménagement paysager et la végétalisation du parvis de l'Espace des Libertés, soit 6 %.

Le montant total des dépenses prévisionnelles des opérations s'élève à 3 437 101 €, pour un montant total de fonds de concours sollicité de 946 521 €.

- **Décision relative aux demandes de subventions au titre des aides aux travaux de proximité pour la réalisation de travaux de rénovation et d'amélioration des bâtiments communaux de la Ville d'Aubagne :**

La Ville d'Aubagne poursuit une politique de rénovation et d'entretien de son patrimoine communal afin de garantir la sécurité des usagers, améliorer les conditions d'accueil, renforcer la performance énergétique des bâtiments et assurer leur pérennité.

Dans ce cadre, il est décidé de solliciter des subventions au titre des aides aux travaux de proximité pour les opérations suivantes :

- **Groupe scolaire Mermoz** : travaux de sécurité incendie et de rénovation de l'étanchéité des toitures-terrasses, pour un montant prévisionnel de 100 000 €, avec une subvention sollicitée de 59 500 €, soit 59,50 %.
- **Comœdia** : travaux de rénovation de l'étanchéité de la toiture-terrasse du rooftop ainsi que réfection de la couverture en tuiles et de ses débords, pour un montant prévisionnel de 85 000 €, avec une subvention sollicitée de 59 500 €, soit 70 %.
- **École maternelle Les Lavandes** : travaux de rénovation de l'étanchéité des toitures-terrasses, pour un montant prévisionnel de 85 000 €, avec une subvention sollicitée de 59 500 €, soit 70 %.

- **Groupe scolaire Paul Éluard** : travaux de rénovation de l'étanchéité des toitures-terrasses et remplacement de deux verrières par des combles perdus, pour un montant prévisionnel de 85 000 €, avec une subvention sollicitée de 59 500 €, soit 70 %.
- **École élémentaire Nelson Mandela** : installation de brasseurs d'air dans 20 salles de classe et mise en place de brise-soleil sur les façades les plus exposées, pour un montant prévisionnel de 85 000 €, avec une subvention sollicitée de 59 500 €, soit 70 %.
- **Groupe scolaire Pin Vert** : installation de brasseurs d'air dans 15 salles de classe, mise en place de brise-soleil sur les façades les plus exposées et isolation des combles et du plancher bas du préau, pour un montant prévisionnel de 85 000 €, avec une subvention sollicitée de 59 500 €, soit 70 %.
- **SATIS – Sciences Arts et Techniques de l'Image et du Son** : travaux de désamiantage de la salle de tournage et de la chaufferie, pour un montant prévisionnel de 85 000 €, avec une subvention sollicitée de 59 500 €, soit 70 %.
- **École maternelle Victor Hugo** : travaux de rénovation de l'étanchéité des toitures-terrasses de l'aile ouest et rénovation de la salle de motricité, pour un montant prévisionnel de 85 000 €, avec une subvention sollicitée de 59 500 €, soit 70 %.
- **Groupe scolaire Antide Boyer** : installation de brasseurs d'air dans 17 salles de classe et mise en place de brise-soleil sur les baies les plus exposées, pour un montant prévisionnel de 85 000 €, avec une subvention sollicitée de 59 500 €, soit 70 %.
- **Groupe scolaire La Tourtelle** : installation de brasseurs d'air dans 13 salles de classe, rénovation de l'étanchéité au-dessus du restaurant scolaire et isolation du plancher bas au-dessus du préau de l'école élémentaire, pour un montant prévisionnel de 85 000 €, avec une subvention sollicitée de 59 500 €, soit 70 %.

Le montant total des dépenses prévisionnelles s'élève à 865 000 €, pour un montant total de subventions sollicitées de 595 000 €.

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DÉLÉGATION EN MATIÈRE DE DECISIONS D'EMPRUNTS ET DE LIGNE DE TRÉSORERIE

Conformément à la délibération n° 02_160426 du Conseil Municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal de l'exercice de sa délégation en matière de réalisations d'emprunt (alinéa 3) et de réalisations de lignes de trésorerie.

- **Décision du 23/06/2026 de signer un contrat d'ouverture d'une Ligne de Trésorerie Interactive (LTI) de 8 M€ avec la CEPAC :**

La LTI permet d'effectuer des demandes de versement de fonds (« tirages ») et de remboursements du capital pour reconstituer le droit au tirage.

Le contrat d'ouverture de cette LTI, souscrit auprès de la CEPAC, est de 8 M€ pour une durée d'un an.

Le taux d'intérêt applicable au tirage est basé sur le taux €STR + marge de 1 % avec paiement des intérêts chaque mois par débit d'office.

En cas de non utilisation du capital, le taux d'intérêt appliqué est de 0,20 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen.

Les frais de dossier s'élèvent à 8 000 €.

- **Décision du 25/06/2026 de contracter un emprunt obligataire de 6 M€ sur 20 ans auprès de la société Rivage Investment SAS :**

La souscription de cet emprunt de 6 M€ s'inscrit dans le cadre de la réalisation partielle des crédits inscrits au budget principal 2026, de 12 M€.

Cet emprunt est au taux fixe de 4,50 %, remboursable sur 20 ans, de manière trimestrielle.

La commission de l'Agent placeur s'élève à 48 000 €.

- **Décision du 01/07/2026 de contracter un emprunt de 342 000 € sur 25 ans auprès de la Banque des Territoires :**

La souscription de cet emprunt de 342 000 € s'inscrit dans le cadre de la réalisation des crédits inscrits au budget supplémentaire 2026 du budget annexe Réseau de Chaleur Urbain.

Cet emprunt est au taux du Livret A + 0,50 %, remboursable sur 25 ans, de manière trimestrielle.

La commission d'instruction s'élève à 0,06 % du montant du prêt, soit 205,20 €.

- **Décision du 13/07/2026 de contracter un emprunt de 2 M€ sur 26 ans et 1 mois auprès de la Banque Postale :**

La souscription de cet emprunt de 2 M€ s'inscrit dans le cadre de la réalisation partielle des crédits inscrits au budget principal 2026, de 12 M€.

Cet emprunt est découpé en 2 phases :

- **Phase 1 : phase de mobilisation (du 27/07/2026 au 27/07/2027) :**

La mise à disposition des fonds se fera au fur et à mesure des besoins avec versement automatique au terme de la phase de mobilisation.

Cette phase est à taux variable (€STR + 1,46 %) avec intérêts payables mensuellement.

La mise en place de la tranche sur index EURIBOR est possible sur demande de l'emprunteur.

La commission de non-utilisation est fixée à 0,10 %.

- **Phase 2 : tranche obligatoire (du 27/07/2027 au 01/08/2052) :**

Cette phase est à taux variable (index EURIBOR 3 mois préfixé + 1,33 %) remboursable sur 25 ans et 1 mois, de manière trimestrielle.

La commission d'engagement s'élève à 0,10 % du montant du prêt, soit 2 000 €.

- **Décision du 22/07/2026 de contracter un emprunt de 2 M€ sur 25 ans auprès de la CEPAC :**

La souscription de cet emprunt de 2 M€ s'inscrit dans le cadre de la réalisation partielle des crédits inscrits au budget principal 2026, de 12 M€.

Cet emprunt est au taux du Livret A + 1,65 %, remboursable sur 25 ans, de manière trimestrielle.

Les frais de dossier s'élèvent à 0,15 % du montant du prêt, soit 3 000 €.